eau et forêt

Depuis quelques décades, la multiplication des dispositifs de protection de la nature est significative d'une forte volonté publique de préserver les ressources paysagères et végétales de la Nation. Les moyens employés, souvent coercitifs, sont symptomatiques d'une philosophie séparant la société humaine et la Nature. Cette vision en noir et blanc ne va pas sans difficultés, en particulier dans les territoires de forte densité et de développement comme la Haute-Savoie. Là, les deux univers ne peuvent pas s'éviter et doivent cohabiter. La réalisation de l'usine de production d'eau potable de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy est intéressante, car elle est caractéristique de ces difficultés et des solutions possibles. Ne pouvant prendre place que dans un territoire très sensible et fortement protégé, son maître d'ouvrage, la Communauté de l'Agglomération d'Annecy accompagné des architectes David Ferré et Jean-Pierre Montmasson, ont développé une stratégie visant à une insertion soignée. La réussite de ce projet est riche en enseignements. Construit et Nature coexistent dans une relation harmonieuse. Ce succès montre que tout manichéisme est à éviter ; l'essentiel étant que nos objectifs soient réfléchis et servis par une conception qualitative.

mots clés

acier aluminium architecture autre équipement public béton couleurs développement durable environnement équipement public espace sensible infrastructure lumière paysage service technique usine verre

adresse

Route du Belvédère 74000 Annecy

ANNECY



Une raffinerie sur le Semnoz

A son commencement, le proiet peut sembler être un terrible oxymore entre son programme et son site. La rénovation de la station de la Puya, un des sites de pompage et de purification d'eau du lac d'Annecy, ne peut pas s'effectuer sur le site historique. La Communauté de l'Agglomération d'Annecy renonce en effet à installer les surfacés importantes du nouvel équipement en bordure de lac pour des raisons paysagères et environnementales évidentes. L'installation à cet endroit nécessiterait un minage important des falaises près de l'eau occasionnant balafre dans le paysage. La réalisation est alors envisagée en amont du site existant, au sein la forêt du Semnoz. Si le contexte topographique est nettement plus adapté à l'équipement, les contraintes environnementales ne facilitent pas sa réalisation pour autant. Le terrain est dans la bande des cent mètres protégée par la Loi Littoral et dans une forêt classée. La fonction de l'équipement, qui nécessite une proximité immédiate à l'eau, permet de déroger aux règlements. Mais aux yeux du maître d'ouvrage, il est nécessaire d'observer un respect absolu du site. La tâche est difficile, car le programme de l'équipement est particulièrement vaste. Il comprend en effet une salle d'ultrafiltration et des locaux d'exploitation demandant plus de 3000 m² de superficie et la réalisation d'un double réservoir de 8 000 m3 d'eau potable. La réponse architecturale qui s'élève répond à ce défi.

Un paquebot dans un océan d'arbres Les architectes de l'usine de traitement d'eau potable ont développé deux logiques favorisant l'insertion de l'équipement dans son site. Par des solutions rationnelles, ils ont d'abord minimisé son impact. Puis, par des principes sensibles, ils ont recherché une harmonie entre la construction et son contexte. En parallèle, dépassant les souhaits du maître d'ouvrage, ils ont réussi à orchestrer la



- 1. Tanière
- 2. Ultrafiltration
- 3. Sommière

fonctionnalité de l'équipement en lui conférant une dimension esthétique. La présence de l'équipement est d'abord considérablement atténuée par l'enterrement partiel de ses volumes, une opération lourde nécessitant le minage de 20 000 m3 de rochers. Grâce à cette solution, un niveau d'installations techniques se trouve en sous-sol. La visibilité réduite de l'édifice est ensuite améliorée par son orientation parallèle aux courbes de niveau et par sa forme allongée. L'effet d'horizontalité, qui plaque l'édifice au sol, est enfin renforcé par la grande baie qui sillonne l'édifice pratiquement sur toute sa longueur. D'une manière sensible, les couleurs froides et ternes des façades fondent l'édifice dans les ombres des arbres. Le choix de matériaux frustes, tels que le métal laqué sombre et les plaques de caillebotis contribue aussi à cette volonté de mimesis avec le milieu. La toiture-terrasse reçoit des plantations et poursuit cette logique. A l'intérieur de l'édifice, la simplicité cède le pas à l'extraordinaire profusion des installations techniques. La confusion est évitée par une brillante organisation fonctionnelle. Les installations blanches de l'ultrafiltration baignent dans la lumière du soleil dans un ordre absolu. Les vingt-deux modules, composé chacun de vingtquatre récipients ressemblent à des bataillons de soldats parfaitement alignés sous une immense halle. Contrepoint à l'ordre, les carrelages et couleurs soulignent les positions des installations et ajoutent de la gaité à leur ensemble. Surtout, une immense baie vitrée sépare cette armée de l'extérieur. Ici, la vue se perd dans la forêt, tandis que de l'autre côté un spectacle de la technique semble se dérouler au sein d'une grande scène, dont les limites se confondent avec le théâtre la forêt.







DIV09-inf004



L'îlot-S 2 ter avenue de Brogny bp 339 74008 Annecy Cedex Tél 04 50 88 21 10 Fax 04 50 57 10 62 caue74@caue74.fr www.caue74.fr







Rédaction : Odile Dauchez et Beroît Godineau - novembre 200 Photographies : CAUE de Haute-Saroie Conception graphique : Maryse Awillon, CAUE de Haute-Saro



